



La Première Rencontre Africaine de la Mutualité Africaine
Rabat, 8-9 mars 2007

Déclaration de Rabat

Rabat, vendredi 9 mars 2007

La Rencontre Africaine de la Mutualité a tenu ses premières assises sous la thématique « **Tous unis, pour une Afrique plus mutualiste** » les 8 et 9 mars 2007 à Rabat, sous le Haut Patronnage de SA MAJESTE le ROI MOHAMED VI ROI du MAROC.

Les participants à cette Rencontre ont débattu des modalités et des moyens de développement de la Mutualité en Afrique. La Rencontre a constitué un espace de dialogue, de concertation, d'échanges et de partage des expériences entre les pays Africains en matière de protection sociale.

La Rencontre Africaine de la Mutualité, a vu la participation de quelque 25 pays africains, dont certains étaient représentés par leurs ambassadeurs ; avec la participation des organisations internationales partenaires (Association Internationale de la Mutualité, BIT/STEP, Mutualité Française, l'Union des Mutualités socialistes de Belgique et la Mutualité Tunisienne). Ont pris également part aux travaux de cette Rencontre des experts africains, européens et internationaux.

Cette manifestation a examiné les spécificités de chaque système mutualiste au niveau Africain. Elle a permis de procéder à une analyse orientée vers la réalisation de l'objectif qualitatif : l'échange des expériences nationales. Les débats ont contribué à faire émerger l'idée d'une structure mutualiste suprarégionale à même de favoriser le développement de la mutualisation des populations africaines. Il lui revient de représenter et défendre les intérêts des mutuelles africaines auprès des organisations et instances internationales.

Sachant que dans certains pays africains, le niveau de couverture en protection sociale et de santé reste très limité, il est impératif d'envisager tout moyen ou dispositif à même de combler ce déficit.

D'autant plus que le financement de la prise en charge des travailleurs de l'économie informelle et des personnes indigentes demeure problématique. D'où la nécessité d'agir de manière globale et intégrée sur problème de la protection sociale en Afrique dans le cadre de la campagne mondiale sur l'extension de la protection sociale et de la couverture pour tous.

L'objectif à terme, des stratégies proposées, est d'assurer un large accès aux soins de santé au plus grand nombre de bénéficiaires.

Certes, les Mutuelles Maghrébines sont plus anciennes que leurs homologues Subsahariennes ; pourtant ces dernières n'ont eu que très peu d'occasions d'échanger leurs jeunes expériences avec celles des pays du Maghreb, se limitant quasi exclusivement à l'apport de la coopération Nord/Sud.

Aujourd'hui, les Mutualités Maghrébines sont disposées à combler ce vide de coopération Sud/Sud et envisagent une stratégie d'appui aux Mutuelles Subsahariennes (expertise, formation, caravanes sanitaires etc.).

D'abord, Africaines mais proches aussi des Mutualités Européennes, les Mutualités Maghrébines peuvent jouer ce rôle d'interface entre le Nord et le Sud et participer ainsi au développement de la Mutualité en Afrique, à la lutte contre les maladies et à la promotion de la santé en terre africaine.

Les travaux de cette rencontre ont permis des échanges féconds et constructifs sur la situation de la mutualité en Afrique. Une Rencontre a constitué un espace de dialogue, de concertation, de partage d'expériences entre les pays Africains en matière de protection sociale.

Les participants à cette rencontre ont débattu des modalités et des moyens de développement de la Mutualité en Afrique. **Les participants s'engagent à :**

- un renforcement des échanges de compétences et savoir-faire Sud/Sud
- un renforcement des solidarités techniques et financières Nord/Sud
- un renforcement des représentativités et du plaidoyer de la Mutualité Africaine

Ils déclarent la création de l'Union Africaine de la Mutualité (UAM) qui agira comme un espace regroupant des Unions, Fédérations et mutuelles Africaines. La nouvelle structure servira d'espace d'échanges, de dialogue, de coordination et de coopération, de représentation et de plaidoyer du mouvement africain devant les instances nationales et internationales.

Les participants ont décidé de créer un Comité d'initiative chargé de préparer la mise en place de l'Union Africaine de la Mutualité (UAM), dont la première présidence est confiée au Président la Mutuelle Générale du Personnel des Administrations Publiques du Maroc. Ce Comité est composé outre la Mutuelle Générale de :

- La Mutualité Tunisienne
- La Mutuelle de santé des Agents de l'Etat du Sénégal
- Et de l'Union Nationale Technique Malienne de la Mutualité

Les participants à la Rencontre de Rabat lancent, à cette occasion un **Appel aux Chefs de gouvernements participants de la Conférence internationale** sur la couverture des risques maladies dans les pays en voie de développement devant se tenir à Paris les 15 et 16 mars 2007 à l'initiative du Président de la République Française :

- Pour apporter leur soutien à la consolidation des efforts des mutualités africaines visant la mise en place de l'Union Africaine de la Mutualité (UAM), favorisant la coopération Nord/Sud et Sud/Sud.
- Associer le mouvement mutualiste aux efforts de l'Afrique en matière d'amélioration de couverture du risque maladie et de lutte contre la fragilité socio-économique qui touche plus de 80 % de la population africaine.